



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 67335

Texte de la question

Mme Christine Boutin attire tout particulièrement l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur l'année 1994 qui sera l'année internationale de la famille. De nombreux pays ont constitué un Comité national pour organiser des manifestations en vue de célébrer cette année. Une coordination existe avec un secrétariat basé à Vienne, dans le cadre de l'ONU. C'est pourquoi, elle se permet de lui demander, quelles sont les modalités d'organisation qui ont été mises en place en France, ainsi que les possibilités offertes aux mouvements familiaux pour participer à la préparation de cette année internationale de la famille. Il serait en effet regrettable que la France ne s'associe pas à cet hommage à la famille, ou que seules des actions dispersées soient organisées.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [Mme Boutin Christine](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67335

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 1993, page 648